Délégation Paris A
www.dr1.cnrs.fr
27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex
T. 01 49 60 40 40
F. 01 45 15 01 66

DEC142997DR01

Décision portant nomination de Mme Christine SIDOBRE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité USR3278 intitulée Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement (CRIOBE)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133027DGDS portant renouvellement de l'unité USR3278 intitulée Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement (CRIOBE) et nommant M. Serge PLANES en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'unité[1] en date du 1er juillet 2014 ;

Considérant que **Mme Christine SIDOBRE** a suivi la formation initiale d'agent chargé de prévention (ACP) organisée par l'INRA du 10 juin au 3 juillet 2013,

DECIDE :

Article 1er : Mme Christine SIDOBRE, TCE, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité USR3278 intitulée Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement (CRIOBE) à compter du 2 juillet 2014.

Mme Christine SIDOBRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

[1] Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Christine SIDOBRE** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le 04 DEC. 2014

Le directeur de l'USR3278
Serge PLANES

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A

Visa de Hubert BOST, président de l'EPHE

Visa de Fabrice LORENTE, président de l'Université de Perpignan